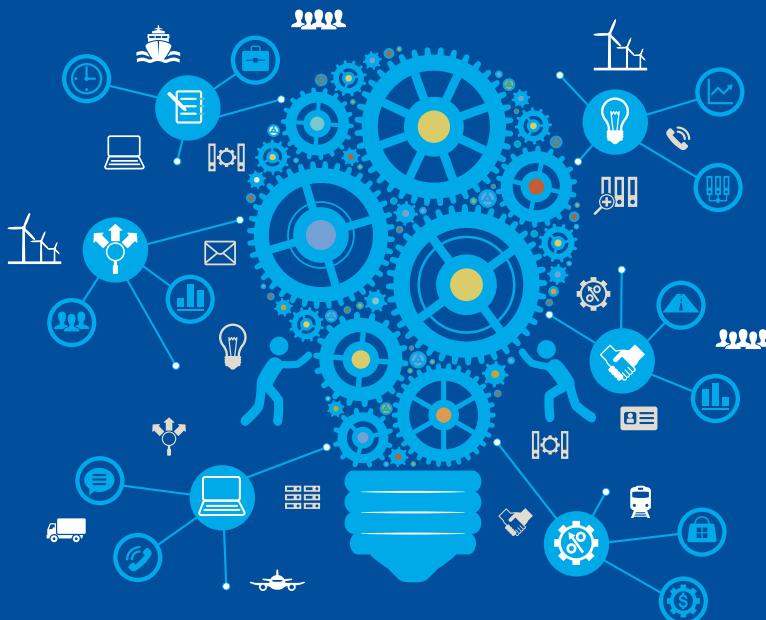


Politique régionale de l'UE

Un outil pour la croissance et l'emploi





«L'Europe a besoin de croissance, d'investissements pour soutenir les PME, d'enseignement, de recherche, d'innovation, d'infrastructures numériques, d'énergie et de transports. Il appartient à présent aux régions et aux villes d'intensifier leurs efforts d'investissements, lesquels seront cofinancés par le Budget de l'UE.»

Danuta Hübner

(PL), Présidente des négociations pour la nouvelle politique de cohésion



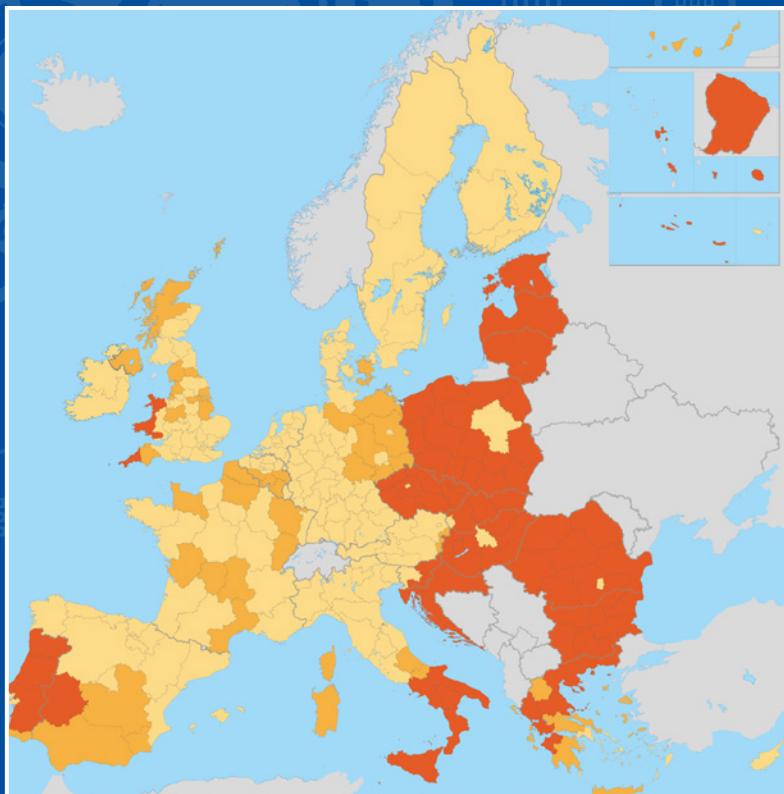
Qu'est-ce que la politique régionale et que fait-elle pour vous?

L'Europe est une mosaïque de pays et de régions présentant différents caractères géographiques, industriels, agricoles et sociaux. La politique régionale de l'UE est le moteur de la croissance économique et de la création d'emplois, c'est le ciment qui unit l'Europe. Elle vise à réduire les inégalités économiques, sociales et territoriales qui demeurent entre les régions d'Europe. Elle incarne à la fois la stratégie européenne d'investissement et la solidarité européenne dans leur expression la plus concrète.

Le Groupe PPE au Parlement européen (PE) a toujours été un ardent défenseur d'une politique régionale de l'UE qui stimule la croissance et la compétitivité de toutes les régions européennes. Pour nous, il est crucial que les fonds de la politique régionale de l'UE se concentrent là où ils peuvent faire la plus grande différence: au bénéfice des citoyens, des entreprises et des régions. Concrètement, cela signifie soutenir des projets de nouvelles routes, d'accès internet à haut débit ou encore de formation professionnelle.

Le Groupe PPE au PE a joué un rôle majeur dans l'adoption de la nouvelle politique régionale de l'UE qui, avec un budget de plus de 350 milliards d'euros, se poursuivra jusqu'en 2020.

Fonds structurels (FEDER et FSE). Éligibilité 2014 - 2020



- Catégories
- Régions moins développées (PIB/habitant < 75% de la moyenne de l'UE-27)
 - Régions en transition (PIB/habitant entre 75% et 90% de la moyenne de l'UE-27)
 - Régions plus développées (PIB/habitant ≥ 90 % de la moyenne de l'UE-27)

Ce nouveau cadre de la politique régionale de l'UE est financé par les Fonds structurels et les Fonds d'investissement européens (Fonds SIE) et il comprend:

- **le Fonds européen de développement régional** (FEDER), qui vise à renforcer la cohésion économique et sociale dans l'UE et à accroître la compétitivité de l'UE grâce à des investissements ciblés;
- **le Fonds social européen** (FSE), qui investit dans le capital humain en mettant l'accent sur l'amélioration des opportunités d'emploi et d'éducation au sein de l'Union;
- **le Fonds de cohésion** (FC), qui s'adresse aux États membres dont le revenu national brut (RNB) par habitant est inférieur à 90 % de la moyenne de l'UE, pour réduire les disparités économiques et sociales;

Ils sont complétés par le Fonds européen agricole pour le développement rural et le Fonds européen pour les affaires maritimes et la pêche.

Nous nous sommes toujours efforcés de faire en sorte que les Fonds SIE régionaux aient une incidence directe et positive sur la vie des citoyens de l'Union. Ce qui suit est un aperçu des priorités sur lesquelles le Groupe PPE au PE se concentre pour atteindre cet objectif.

Secteurs de croissance

« *En cette époque de dettes publiques immenses, de refus du risque et de resserrement drastique des dépenses publiques, le financement européen stimulera les investissements publics et privés et aidera le secteur financier à se concentrer sur ce qui devrait être au cœur de son activité: fournir les moyens de réaliser des investissements à long terme au bénéfice des PME, de l'innovation et des infrastructures.* »

Joachim Zeller

(DE) Rapporteur du PE sur le Groupement européen de coopération territoriale



1. Investir dans les secteurs clés de la croissance

Pour le Groupe PPE au PE, les investissements doivent se concentrer sur les secteurs clés de la croissance:

- **la recherche, le développement technologique et l'innovation** sont des moteurs de la compétitivité de l'UE. Les obstacles à l'innovation doivent être éliminés, et la recherche et le développement dans les entreprises doivent devenir prioritaires en matière de financement;
- **les technologies de l'information et de la communication** sont essentielles pour faciliter l'innovation et la productivité. Les projets liés à l'accès aux technologies de l'information et de la communication, à leur utilisation et leur qualité doivent donc également bénéficier d'une priorité en matière de financement;
- **les petites et moyennes entreprises** (PME) fournissent deux tiers des emplois dans le secteur privé. Il ne fait aucun doute que les projets impliquant des petites et moyennes entreprises seront essentiels pour renforcer l'épine dorsale de l'économie européenne;
- **la transition vers une économie à faible teneur en carbone**: pour atteindre les objectifs climatiques de l'UE et arriver à une plus grande efficacité énergétique ainsi qu'à une transition vers des sources à faible teneur en carbone, il nous faut promouvoir des investissements qui garantissent que nos approvisionnements en énergie ne diminueront pas l'efficacité énergétique mais favoriseront des systèmes intelligents de distribution, de stockage et de transmission de l'énergie;
- **des liaisons intra-européennes plus efficaces pour orienter les investissements vers l'amélioration des réseaux de transports transeuropéens, des réseaux à haut débit et des services numériques.**

Capital humain

«En contribuant à l'insertion professionnelle des jeunes et de ceux qui sont restés à l'écart du marché du travail pendant une longue période, le Fonds social européen participe de manière décisive à la lutte contre le chômage et la pauvreté. »

Élisabeth Morin-Chartier

(FR) Rapportrice du PE sur le Fonds social européen



2. Investir dans le capital humain

Le Groupe PPE au PE juge également indispensable d'investir dans l'emploi à travers la formation, l'apprentissage tout au long de la vie et l'enseignement professionnel, afin de créer de véritables possibilités d'emploi dans l'ensemble des régions de l'UE.

- Les jeunes demandeurs d'emploi, mais aussi les travailleurs âgés, doivent avoir la possibilité d'acquérir **des compétences et des qualifications** qui correspondent à la demande du marché du travail, y compris la capacité d'utiliser les techniques les plus récentes respectueuses de l'environnement.
- **La lutte contre l'exclusion sociale** est un autre de nos objectifs. Le Groupe PPE au PE veille à ce que le financement parvienne aux personnes qui en ont le plus besoin et à ce que suffisamment en soit alloué à la lutte contre la pauvreté.
- Une augmentation du budget de **la coopération territoriale** entre les régions frontalières afin de mieux relever les défis communs peut tout simplement améliorer les perspectives d'avenir des 200 millions de citoyens européens qui y vivent.

Exemple:
Les services de santé en Catalogne (ES)



Pour répondre à la nécessité d'assurer des services de santé de qualité et au problème du développement urbain, le premier hôpital trans-frontalier jamais construit a vu le jour dans le nord de la Catalogne à l'initiative, entre autres, de représentants locaux et régionaux du PPE. Le Fonds européen de développement régional a fourni 18,6 millions d'euros, soit 60 % du coût total de ce projet pionnier, le premier centre de soins de santé en Europe à fournir des soins à des populations situées des deux côtés d'une frontière. L'hôpital dessert les côtés catalan et français des régions de Cerdanya et de Capcir.



«La politique se concentrera plus que jamais sur l'innovation, ce qui ouvrira la porte à plus d'inventions «Made in Europe». Nous sommes désireux de voir notre économie prospérer à nouveau. Ces fonds garantissent des investissements de grande envergure en cette période de crise économique.»

Lambert Van Nistelrooij

(NL) Rapporteur du PE sur les dispositions communes pour les Fonds structurels et les Fonds d'investissement européens.



Ville & Région

3. Investir dans votre ville et votre région pour en faire des modèles mondiaux dans ce qu'elles font le mieux

Pour produire un impact maximal, les régions doivent axer leurs investissements sur des secteurs dans lesquels elles excellent. Cette « spécialisation intelligente » signifie que les régions sont encouragées à orienter leurs ressources vers un nombre limité de priorités de croissance intelligente: celles dans lesquelles elles disposent d'atouts concurrentiels. **Cette spécialisation intelligente a pour objet de susciter l'innovation et de miser sur les activités portées par la dynamique locale.** Les investissements de l'Union peuvent contribuer à faire connaître une région pour un produit, un service ou une industrie spécifique, et à attirer davantage d'investissements (privés).

**Exemple:
Un projet d'un
Télécentre à Anvers
(Belgique)**

Le projet d'un Télécentre a été lancé à Anvers en vue de favoriser la croissance économique et l'inclusion sociale grâce à la politique de cohésion de l'Union européenne. Ce centre emploie plus de 160 personnes (la plupart issues de groupes sociaux marginalisés) de 10 nationalités différentes et parlant 14 langues différentes, l'objectif était d'assurer la rentabilité de l'entreprise en créant de l'emploi et en favorisant la régénération de la région. L'UE a contribué au projet à hauteur de 325 000 euros. Il a en outre été soutenu par le gouvernement flamand, qui est mené par le PPE, et des entreprises du secteur privé, pour atteindre un investissement total de presque 2,3 millions d'euros. La croissance de cette entreprise a convaincu plusieurs services de soutien aux entreprises, notamment une agence de travail intérimaire, un restaurant et un petit supermarché, à s'installer dans le voisinage immédiat du télécentre, contribuant ainsi à la régénération économique de la zone.

182 Mrd EUR pour les régions moins développées

PIB < 75% de la moyenne de l'UE-27

 27 % de la pop. UE

35 Mrd EUR pour les régions en transition

PIB de 75 à 90 % de la moyenne de l'UE-27

 12 % de la pop. UE

54 Mrd EUR pour les régions plus développées

PIB > 90 % de la moyenne de l'UE-27

 61 % de la pop. UE

Solidarité



4. Plus de solidarité pour un développement équilibré de l'UE

Au niveau de l'Union européenne, le budget est le levier le plus concret dont nous disposons pour soutenir les **projets d'innovation et d'infrastructure** dans nos régions.

- Les 273 régions européennes bénéficient toutes de financement, selon leur niveau de développement:
 - les régions peu développées, dont le PIB par habitant est inférieur à 75 % de la moyenne de l'Union;
 - les régions en transition, dont le PIB par habitant se situe entre 75 % et 90 % de la moyenne de l'Union;
 - les régions très développées, dont le PIB par habitant est supérieur à 90 % de la moyenne de l'Union;
- Dans certaines régions, le Budget de l'Union est même la seule source d'investissements publics, compte tenu du tarissement des ressources nationales induit par la crise. Un soutien accru sera dès lors proposé aux régions qui en ont le plus besoin.
- Les projets de l'Union sont cofinancés, en règle générale, par l'Union européenne et des partenaires publics et/ou privés.



Exemple: **Interconnexion en Haute-Silésie (PL)**

La politique de cohésion met la touche finale à une infrastructure vitale située au carrefour de différentes régions européennes. Une nouvelle route régionale de près de 5,6 km de long reliant deux villes de Haute-Silésie, dans le sud de la Pologne, permet d'interconnecter les corridors transeuropéens (mer Baltique/mer Adriatique et Dresden-Kiev). Ce tronçon est l'aboutissement d'un projet d'investissement pluriannuel cofinancé par l'UE à hauteur de 102,7 millions d'euros sur les 174,5 millions nécessaires et qui a été mené à l'instigation des autorités PPE nationales et régionales. La phase de mise en œuvre du projet devrait créer près de 1 800 emplois.

Partenariats

«Cette législation signifie plus d'argent pour les investissements à l'échelle de l'UE. Les investissements ciblés sont une nouveauté, tout comme l'approche novatrice du développement des villes. Avec le vote d'aujourd'hui, les régions européennes accéderont à un fonds d'investissement flexible qui leur permettra d'utiliser au mieux les fonds de l'Union.»

Jan Olbrycht

(PL) Rapporteur du PE sur le Fonds européen de développement régional



5. Cration de partenariats avec les regions

Avec la nouvelle politique regionale, les autorites locales et regionales ont davantage leur mot a dire dans l'utilisation de financements regionaux de l'UE. Les procedures de mise en œuvre ont et  conçues de mani re a garantir une d epense plus judicieuse de l'argent des contribuables.

- La politique de coh sion r form e **met fortement l'accent sur le partenariat**: les partenaires (autorit es locales et r gionales, partenaires ´conomiques et sociaux, repr sentants de la soci t  civile) participent activement au processus de programmation et de mise en œuvre de la politique.
- Des objectifs transparents et **mesurables pour la responsabilisation et l'obtention de r sultats** sont fix s, ce qui doit permettre de contrôler de pr s le financement et le suivi du rapport coût-efficacit  du financement de l'UE.
- **La coordination avec d'autres fonds de l'UE**, tels qu'Horizon 2020 (recherche et d veloppement), Erasmus pour tous ( ducation), LIFE (l'instrument qui soutient des projets dans le domaine de l'environnement et de la pr servation de la nature) et d'autres, sera renforc e .



- Publié par: Équipe Publications
Service Presse et Communications
Groupe du Parti Populaire Européen
(Démocrates-Chrétiens) au Parlement européen
- Éditeur: Pedro López de Pablo
- Rédacteur: Adriaan Bastiaansen, Paweł Kaleta, Madalina Stoian
- Coordinatrice: Marilena Deriu (révision : Pascaline Raffégeau)
- Adresse: Parlement européen
60, Rue Wiertz
B-1047 Bruxelles
- Date de parution : Juillet 2014
- Site Internet: www.eppgroup.eu
- Courrier électronique: epp-publications@ep.europa.eu
- Copyright: Groupe PPE du Parlement européen